Répartition du montant des travaux de surface pour l'aménagement du Bourg par rapport aux différentes tranches du projet:

Tranche opt. 1: RD 312 et accotements (section sud) + RD 311 et accotements
- Montant des travaux HT: **207 490.31€**

Répartis comme suit:
* 55% de cette somme concernent la chaussée.
* 45% de cette somme pour les caniveaux, bordures et accotements, réfection maçonnerie, zones pavées sur chaussée, mobilier et aménagements paysagers.

Tranche ferme: RD 312 et accotements (section nord)
- Montant des travaux HT: **148 236.41€**

Répartis comme suit:
* 60% de cette somme concernent la chaussée.
* 40% de cette somme pour les caniveaux, bordures et accotements, réfection maçonnerie, zone pavée sur chaussée à proximité de la fontaine.

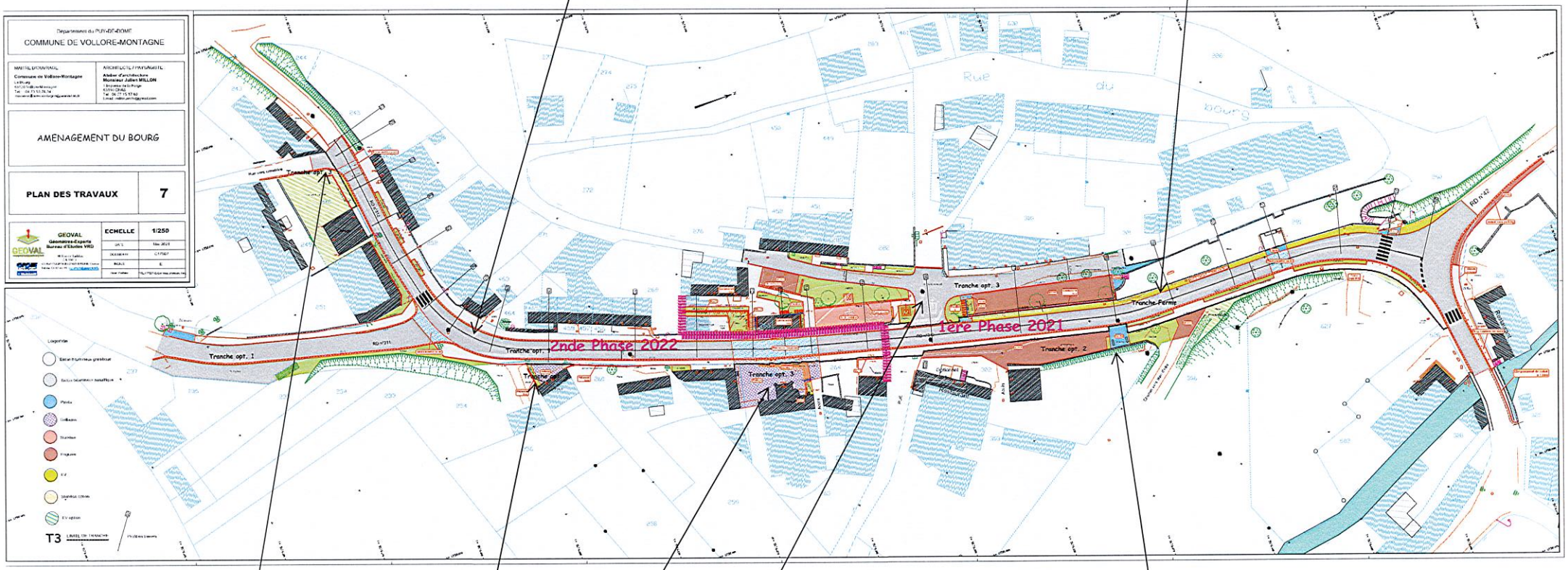

Tranche opt. 3: Voirie communale, accotements et aménagements
- Montant des travaux HT: **229 230.79€**

Répartis comme suit:
* 45% de cette somme concernent la chaussée et les zones engravées, dallées ou pavées.
* 30% de cette somme en maçonnerie, dont la dépose et repose soignée avec nettoyage des 2 croix et du monument aux morts pour un montant de 12 630€ HT.
* 25% de cette somme pour les caniveaux, bordures et accotements, mobilier et aménagements paysagers.

Tranche opt. 2: Voirie communale et accotements
- Montant des travaux HT: **15 028.60€**

La réfection des réseaux qui se termine, est financée à hauteur de 60%.
Les aménagements de surface, bordures, accotements et embellissements qui vont débuter, sont eux financés à 80%, avec donc 20% d'autofinancement de la commune.
Pour exemple, les travaux de maçonnerie, dans lesquels sont inclus le déplacement des croix et du monument aux morts de la tranche optionnelle 3, seront subventionnés à hauteur de 10 104€ et coûteront donc à la commune 2 526€.